

**L'hôpital Saint-Louis qui a  
secouru les victimes du  
Bataclan doit soigner les  
« radicalisées » !**

écrit par Louise Langlois | 31 janvier 2018

# RÉAGIR EN CAS D'ATTAQUE TERRORISTE

AVANT L'ARRIVÉE DES FORCES DE L'ORDRE, CES COMPORTEMENTS PEUVENT VOUS SAUVER

## 1/ S'ÉCHAPPER

Si c'est impossible

## 2/ SE CACHER

1. Choisissez un endroit sûr et caché.

2. Évitez les fenêtres et les portes.

3. Ne faites pas de bruit.

4. Ne touchez rien.

5. Ne sortez pas de votre cachet.

6. Ne prenez pas de photos.

7. Ne faites pas de vidéos.

8. Ne parlez pas à personne.

9. Ne touchez pas à personne.

10. Ne touchez pas à rien.

11. Ne touchez pas à personne.

12. Ne touchez pas à rien.

13. Ne touchez pas à personne.

14. Ne touchez pas à rien.

15. Ne touchez pas à personne.

16. Ne touchez pas à rien.

17. Ne touchez pas à personne.

18. Ne touchez pas à rien.

19. Ne touchez pas à personne.

20. Ne touchez pas à rien.

## 3/ ALERTEZ

ET OBEIR AUX FORCES DE L'ORDRE

17 ou 112

Dès que vous êtes en sécurité, appelez le 17 ou le 112.

Ne courez pas vers les forces de l'ordre et ne faites aucun mouvement brusqué.

Ne touchez pas à personne.

Ne touchez pas à rien.

**VIGILANCE**

Témoin d'une situation ou d'un comportement suspect, vous devez contacter les forces de l'ordre (17 ou 112).

Quand vous êtes dans un lieu isolé, évitez les sorties de secours.

Ne diffusez aucune information sur l'intervention des forces de l'ordre.

Ne diffusez pas de rumeurs ou d'informations non vérifiées sur Internet et les réseaux sociaux.

Sur les réseaux sociaux, rappelez les comptes « Police » et le gouvernement.

# ATTENTIFS ENSEMBLE

**VIGIPIRATE**

Recommandations de sécurité :

- ◆ Être vigilant,
- ◆ Ne pas se séparer de ses affaires personnelles,
- ◆ Signaler tout bagage ou colis abandonné au personnel d'accueil,
- ◆ Ne pas accepter un colis ou bagage qui vous serait confié par une personne inconnue,
- ◆ Suivre les consignes des agents de sécurité,
- ◆ Faciliter les opérations de contrôle,
- ◆ Se soumettre aux éventuelles réductions du nombre de visites aux malades, voire interdictions complètes en cas de risque extrême.

Extrait de la partie publique du Plan gouvernemental de vigilance, de prévention et de protection face aux menaces d'actes terroristes (P3VPP) du 17 janvier 2016.

« Acteur à part entière de sa propre sécurité, tout citoyen contribue par son comportement responsable, à la vigilance, à la prévention et à la protection de la collectivité contre les menaces terroristes. Il doit donc être sensibilisé aux risques auxquels il peut être confronté dans son environnement quotidien, afin de comprendre la justification des mesures de sécurité qui peuvent lui être imposées ou recommandées d'adopter, et d'y adhérer. »

Logo de la Direction Nationale de la Sécurité Civile (DSC) et du Centre National de la Sécurité Civile (CNSEC).

L'hôpital Saint-Louis, situé dans le Nord de Paris, est le centre hospitalier dont la localisation est la plus proche géographiquement des lieux des attentats du 13 novembre 2015. Situées à une centaine de mètres du Bataclan et au pied des cafés qui ont été la cible des terroristes islamiques, les urgences de l'hôpital Saint-Louis sont les premières à avoir secouru les victimes de ces attentats. Jean-Paul Fontaine, le responsable de ces urgences, a témoigné de cette prise en charge des blessés en décrivant des scènes de panique au sein de l'hôpital, l'afflux des victimes en état d'urgence absolue, des mares de sang, des cris et des larmes. Le soir des attentats, l'hôpital Saint-Louis s'est transformé en véritable vaisseau de guerre démultipliant ses forces pour soutenir les survivants et leurs proches. Outre la mobilisation de tout le personnel médical, des bénévoles ont également apporté leur aide, comme ces chauffeurs de taxis qui ont transporté des personnes grièvement blessées jusqu'au lieu des urgences.

Le 13 novembre 2015 fut une nuit de cauchemar pour tout le personnel hospitalier, confronté pour la première fois à des blessures de guerre. Le traumatisme reste encore très vivace aujourd'hui chez les médecins et les infirmiers qui ont été exposés à ces événements tragiques. Ces soignants souffrent toujours de symptômes post-traumatiques au même titre que les victimes des attentats. Devant l'ampleur du drame, des cellules psychologiques ont été mises en place au sein des hôpitaux et le Président de la République a rendu hommage aux équipes hospitalières.

Aujourd'hui pourtant, **l'hôpital Saint-Louis, comme tous les centres hospitaliers de France, est toujours tenu de soigner les patientes musulmanes qui se présentent dans son établissement avec des tenues de l'islam radical, des vêtements qui font pourtant allégeance à l'idéologie des terroristes qui ont semé la mort le 13 novembre 2015.** La charte des hôpitaux français prévoit en effet que le personnel hospitalier a une obligation de neutralité et doit respecter

toutes les religions des patients sans discrimination, les établissements hospitaliers étant des lieux laïques.

Quotidiennement, nous voyons donc affluer dans nos hôpitaux des femmes musulmanes radicalisées, à peine contrôlées à l'entrée des établissements, et qui se font soigner par des médecins qui sont peut-être ceux qui ont vu des victimes décéder sous leurs yeux le soir des attentats de Paris.

A l'image de l'hôpital Saint-Louis où je me suis rendue la semaine dernière à une consultation médicale et où une femme musulmane habillée en voile intégral patientait avec moi dans la salle d'attente. Une salle d'attente où étaient affichées sur le mur les consignes à suivre en cas d'une éventuelle attaque terroriste au sein de l'hôpital.

# RÉAGIR EN CAS D'ATTAQUE TERRORISTE

AVANT L'ARRIVÉE DES FORCES DE L'ORDRE, CES COMPORTEMENTS PEUVENT VOUS SAUVER

## 1/ S'ÉCHAPPER

Si vous êtes en situation de danger, évitez les zones à fort trafic et les lieux où il y a beaucoup de monde.

Si vous êtes dans un bâtiment, évitez les ascenseurs et les escaliers.

Si vous êtes dans un véhicule, évitez les ponts, les tunnels et les zones à fort trafic.

Si vous êtes dans un lieu public, évitez les zones de rassemblement et les lieux où il y a beaucoup de monde.

## 2/ SE CACHER

1. Choisissez un lieu sûr et caché, à l'abri des regards et des tirs.

2. Évitez les zones à fort trafic et les lieux où il y a beaucoup de monde.

3. Évitez les zones de rassemblement et les lieux où il y a beaucoup de monde.

4. Évitez les zones de rassemblement et les lieux où il y a beaucoup de monde.

## 3/ ALERER

ET OBRER AUX FORCES DE L'ORDRE

17 ou 112

Ne restez pas en situation de danger et évitez les zones à fort trafic et les lieux où il y a beaucoup de monde.

Ne restez pas en situation de danger et évitez les zones à fort trafic et les lieux où il y a beaucoup de monde.

Ne restez pas en situation de danger et évitez les zones à fort trafic et les lieux où il y a beaucoup de monde.

**VIGILANCE**

• Évitez d'être observé ou d'observer quelqu'un suspecté d'être un terroriste.  
 • Ne diffusez aucune information sur l'identité des forces de l'ordre.  
 • Ne diffusez pas de rumeurs ou d'informations non vérifiées sur les réseaux sociaux.  
 • Évitez les rassemblements, surtout les grandes foules, lors de rassemblements.

# ATTENTIFS ENSEMBLE

**Recommandations de sécurité :**

- ♦ Être vigilant,
- ♦ Ne pas se séparer de ses affaires personnelles,
- ♦ Signaler tout bagage ou colis abandonné au personnel d'accueil,
- ♦ Ne pas accepter un colis ou bagage qui vous serait confié par une personne inconnue,
- ♦ Suivre les consignes des agents de sécurité,
- ♦ Faciliter les opérations de contrôle,
- ♦ Se soumettre aux éventuelles réductions du nombre de visites aux malades, voire interdictions complètes en cas de risque extrême.

Extrait de la partie publique du Plan gouvernemental de vigilance, de prévention et de protection face aux menaces d'attentes terroristes et d'attentats terroristes du 17 janvier 2015.  
 « Acteur à part entière de la prévention et à la protection de la sécurité des zones sensibles, le Vigipirate a pour mission de signaler et de prévenir les attentats terroristes. Il est donc très important que chaque citoyen soit sensibilisé aux risques de sécurité que présente son territoire et qu'il comprenne la justification des mesures de sécurité qui peuvent lui être imposées ou recommandées d'adopter en y adhérant. »

